



Assemblée générale

Distr. générale
28 mai 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-deuxième session

Point 97 a) de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale : relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Lettre datée du 27 mai 1998, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président de la Deuxième Commission

Je me réfère à votre lettre du 20 mars 1998 (A/52/836) me demandant de poursuivre, en votre nom, des consultations au sujet des thèmes centraux des tables rondes ministérielles et des réunions-débats informelles ainsi que des participants à ces rencontres qui se tiendront en même temps que le dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, devant avoir lieu les 17 et 18 septembre 1998, dans le cadre des travaux de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale [veuillez également vous référer à ma lettre précédente datée du 13 mars 1998 (A/52/832)]. Je suis heureux de vous faire savoir qu'à la suite des consultations tenues la semaine dernière et hier les délégations sont parvenues à un accord sur ces questions. Le Secrétariat avait préparé des propositions préliminaires figurant dans un document officieux qui a facilité nos discussions.

Les délégations ont considéré que le thème général du dialogue de haut niveau devrait être, conformément à la résolution 50/122 de l'Assemblée générale, «les répercussions économiques et sociales de la mondialisation et de l'interdépendance et leurs incidences politiques». Le thème de la première table ronde ministérielle devrait être «l'impact social et économique de la mondialisation : la réaction des États» et celui de la deuxième table ronde ministérielle «l'impact social et économique de la mondialisation : les réactions internationales».

Pour les réunions-débats informelles, le choix des participants devra être fonction d'une représentation aussi équilibrée que possible. La première de ces réunions traitera de l'impact économique de la mondialisation et aura pour thème secondaire la croissance économique soutenue. La deuxième réunion traitera de l'impact social de la mondialisation et aura pour thème secondaire l'élimination de la pauvreté. Les délégations ont convenu de la liste ci-jointe

de questions qui seront examinées dans le cadre des réunions-débats informelles, liste qui ne saurait être considérée comme étant exclusive.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 97 a) de l'ordre du jour.

(Signé) Oscar R. **de Rojas**
Président de la Deuxième Commission

Annexe

Thèmes centraux et secondaires des réunions-débats informelles

I. Première réunion-débat informelle

Thème central : Impact économique de la mondialisation

Thème secondaire : Croissance économique soutenue

- La mondialisation et le respect des engagements pris lors des principaux sommets et conférences des Nations Unies
- Ménager un plus large accès aux marchés mondiaux
- Les chances offertes et les défis posés par la mondialisation, y compris les mesures visant à empêcher la marginalisation de certains pays dans le cadre du processus de mondialisation
- Les flux financiers pour le développement, y compris la mise au point d'une solution durable aux problèmes de la dette extérieure des pays en développement
- Le système financier et monétaire international actuel
- Les systèmes financiers et monétaires nationaux
- Le partenariat entre l'État et les entreprises privées et le rôle croissant du secteur privé
- L'impact de la rapide évolution des technologies et les défis ainsi posés, y compris le transfert de technologies aux pays en développement à des conditions avantageuses, compte tenu, le cas échéant, des droits sur la propriété intellectuelle

II. Deuxième réunion-débat informelle

Thème central : L'impact social de la mondialisation

Thème secondaire : L'éradication de la pauvreté

- Le maintien et l'amélioration de l'intégration sociale : approche participative; filets de sécurité sociaux; protection des groupes les plus vulnérables; répartition des revenus
 - La coopération internationale aux fins de l'élimination de la pauvreté
 - La mondialisation et le respect des engagements pris lors des principaux sommets et conférences des Nations Unies
-